

# LIMITEZ L'IMPACT DE VOS CONSOMMATIONS ENERGÉTIQUES

Grâce à une expertise pointue en fiscalité énergétique et une analyse détaillée de vos consommations, nous vous accompagnons dans l'identification des régimes de faveur applicables et dans la sécurisation de vos déclarations. Cette démarche vous permettra de réduire vos charges fiscales liées à l'énergie et de renforcer la performance économique de vos activités. En agissant dès maintenant, vous transformez une contrainte réglementaire en véritable levier d'optimisation budgétaire.

## UNE SOLUTION À VOS PROBLÉMATIQUES

Comprendre clairement les règles fiscales qui encadrent vos consommations d'énergie

Sécuriser vos déclarations pour éviter les erreurs, les reprises voire les pertes d'avantages fiscaux

Identifier des opportunités de remboursement par application d'exonérations ou d'allègements favorables sur vos consommations passées

## AGISSEZ SUR VOS FACTURES !

Les taxes sur les consommations énergétiques représentent généralement une part importante de vos coûts d'exploitation. Cependant, agir dès maintenant vous permettra de :

- ▶ Faire un état des lieux exhaustif de vos taxes énergétiques
- ▶ Avoir une vision claire des risques et des leviers d'optimisation
- ▶ Opérer dès à présent des actions correctives nécessaires
- ▶ Bénéficier d'un transfert de compétences pour garantir à vos équipes une maîtrise des pratiques.

L'État propose différents régimes de faveur sur les taxes énergétiques (TICFE, TICGN, TICPE...) pour soutenir la compétitivité des entreprises fortement consommatrices d'énergie, encourager certains usages stratégiques et se conformer aux règles européennes.

Ces dispositifs visent à concilier performance économique et transition énergétique.

# NOTRE DÉMARCHE



## REVUE D'ÉLIGIBILITÉ

- ▶ Audit complet de vos consommations et usages énergétiques
- ▶ Validation des taux de taxation appliqués



## AUDIT DES CONSOMMATIONS ET DES TAXES

- ▶ Identification des exonérations ou régimes de faveur possibles



## RÉDACTION ET REMISE DU RAPPORT

- ▶ Rédaction et remise d'un rapport d'audit clair et complet



## PRÉPARATION DES DÉCLARATIONS

- ▶ Préparation des déclarations (CERFA) avec l'appui de BDO Avocats
- ▶ Reconstitution des taxes via des tableurs dédiés



## SUIVI

- ▶ Suivi des évolutions tarifaires et réglementaires
- ▶ Mise à jour de la revue d'éligibilité et préparation des données déclaratives

## UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET, EXHAUSTIF ET SÉCURISÉ



### Equipe Pluridisciplinaire

Des compétences élargies pour une étude complète et sur-mesure



### Sécurisation Juridique

Une sécurisation juridique renforcée par notre département BDO Avocats



### Accompagnement personnalisé

Une mission adaptée selon vos besoins et vos contraintes

## CONTACTEZ-NOUS

**Edouard CHIVE**  
Associé BDO

edouard.chive@bdo.fr  
+33 6 24 09 38 29

[www.bdo.fr](http://www.bdo.fr)

BDO France, SAS, est membre de BDO International Limited et appartient au réseau international BDO constitué de membres indépendants.  
BDO est la marque du réseau BDO et de chacun de ses membres.  
Copyright© octobre 2025, BDO France. Tous droits réservés.

**BDO**